

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18573 - 72ÈME ANNÉE

La Réunion concernée par les phénomènes planétaires

Protéger les Réunionnais : l'avenir se décide maintenant



Comme à Saint-Denis, de nombreux Réunionnais vivent près du littoral. Quel avenir avec la montée du niveau de la mer ?

Dans le monde, la démographie et les changements climatiques se conjuguent. Ces deux phénomènes sont à l'origine d'importants déplacements de population. Chaque année en moyenne depuis 2008, plus de 26 millions de personnes deviennent des réfugiés climatiques. Ce phénomène n'épargne pas notre région et va concerner notre île à cause de la montée du niveau de la mer.

Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne, plus de 19 millions de personnes ont dû quitter leur maison en 2014 à cause de phénomènes climatiques extrêmes. En 7 ans, plus de 184 millions de personnes ont été concernées, soit une moyenne de plus de 26 millions de réfugiés climatiques par an.

Actuellement, l'Asie est le continent le plus touché avec 87 % des déplacés en 2014. Notre région est également concernée. À cause des sécheresses et des fortes pluies, près de 1,8 million de personnes ont dû trouver asile ailleurs. Il est d'ailleurs à noter que la situation dans le Sud de Madagascar est une urgence absolue pour l'ONU. Avec la répétition de ce phénomène, des personnes seront contraintes de quitter leur foyer.

Avec l'accélération du réchauffement climatique et l'augmentation de la population mondiale, l'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques dans 50 ans si aucune mesure n'est prise. C'est ce que risque de connaître notre jeunesse.

Où construire pour 150.000 habitants ?

Croissance démographique et changement climatique sont des phénomènes planétaires. Ils concernent aussi La Réunion. Au cours des 20 prochaines années, la population de La Réunion va approcher le million d'habitants. Ce sont des logements et des infrastructures à prévoir pour 150.000 habitants supplémentaires. Or, il manque déjà près de 30.000 logements sociaux, et des dizaines de milliers de familles vivent dans un logement insalubre. Répondre à ce défi considérable impose de mener une nouvelle politique. En effet, tout ce qui s'est fait au cours des 70 dernières n'a pas permis de garantir à tous les Réunionnais le droit à un logement décent.

Le changement climatique a pour conséquence la hausse du niveau de la mer. Les villes du littoral sont donc particulièrement concernées, or c'est là que se concentre la majorité de la population de La Réunion. Cela suppose donc de réaliser des infrastructures pour protéger la population, ou la reloger si des quartiers ne sont plus habitables à cause de la montée des eaux.

Aménageons les zones à mi-hauteur

Si l'évolution de la démographie et les effets du changement climatique ne sont pas anticipés dès maintenant, alors La Réunion aura aussi des réfugiés climatiques. C'est une responsabilité considérable qui pèse sur les épaules des décideurs actuels pour que la situation des générations futures ne devienne pas intenable.

Paul Vergès avait montré la voie avec la route des Tamarins. C'est le premier maillon d'une route de moyenne altitude faisant le tour de l'île. L'objectif est de créer les conditions pour le développement de villes nouvelles à mi-hauteur. Pour continuer ce projet, des choix sont nécessaires, car les investissements sont importants. Mais relever ce défi est aussi une opportunité. La construction de la route de

moyenne altitude et des nouveaux quartiers qu'elle desservira permettra de créer des milliers d'emplois durables.

Mais les décisions actuelles vont malheureusement à l'encontre de la protection de la population. Le seul projet de ville nouvelle se situe sur le littoral, dans la plaine de Cambaie. Et le seul projet de route nouvelle est celui d'une route en mer qui concentre l'essentiel des investissements publics à La Réunion. Pour que les Réunionnais ne soient pas des réfugiés climatiques, l'urgence d'une nouvelle politique s'impose.

M.M.

20 degrés de plus qu'habituellement au Pôle Nord

La fonte de la banquise accélère le réchauffement climatique

L'année 2016 bat tous les records de chaleur. Les régions polaires sont particulièrement touchées, avec des températures supérieures de 20 degrés à la moyenne.

Voici un extrait d'un reportage de France Télévisions :

« L'hiver est bien loin au pôle Nord. Il fait chaud, le pic de chaleur a été atteint au mois de novembre avec 0°. Jamais, depuis 40 ans que les relevés existent, la superficie de la banquise n'a été aussi faible en automne au Pôle Nord. Un triste record amorcé cet été avec des glaces visibles sur ces images de la Nasa qui ont fondu dans de plus grandes quantités que d'ordinaire.

Le responsable : les températures record de ce dernier mois. Jusqu'à 20° de plus que la moyenne à la mi-novembre. Très inquiets, les chercheurs s'attendent maintenant à voir la banquise disparaître quasi totalement en été avant la fin du siècle. Le phénomène accentuera à son tour le réchauffement de la planète, puisque la glace permet entre autres, par la blancheur de sa surface, de renvoyer le rayonnement solaire dans l'atmosphère ».

Commentaire

Attention à l'idée fautive selon laquelle la fonte de la banquise serait responsable de la montée des océans.

Les glaçons, une fois fondus dans mon verre d'eau, ne font pas déborder pour autant mon verre.

Par contre le véritable processus est celui-ci : si la banquise disparaît, la chaleur du rayonnement solaire n'étant plus réfléchi, elle sera absorbée par l'océan qui se réchauffera. Cela influera sur la température du globe, accélèrera la fonte des glaciers terrestres et c'est donc de manière indirecte que la fonte de la banquise engendrera une accélération de la montée du niveau des océans.

Jean

Edito

L'extrême droite programme la ruine des travailleurs réunionnais au profit du grand capital de France

Au cours de ces trois journées à La Réunion, Marine Le Pen a donné quelques éléments du programme que son parti compte appliquer si jamais il arrivait au pouvoir. Plusieurs sont révélatrices.

Marine Le Pen veut maintenir l'octroi de mer tout en le réformant. Elle veut que les produits venant de France en soient totalement exonérés. Ce faisant, l'idée est de faire sauter la dernière protection de la production réunionnaise face à la concurrence d'un des pays les plus industrialisés du monde.

L'objectif est clair. Il s'agit de favoriser les intérêts des capitalistes français afin qu'ils puissent capter le maximum des sommes obtenues par les Réunionnais au nom de l'égalité sociale. Dans les conditions actuelles, la concurrence de la France a déjà entraîné la fermeture d'usines et la suppression d'emplois. Les Réunionnais ont encore en mémoire la casse de la SIB. La filiale française de Colgate-Palmolive a en effet estimé qu'elle pouvait faire plus de profit en fabricant en France les produits qu'elle vend à La Réunion, plutôt que de les produire sur place pour les écouler dans notre île. Les travailleurs avaient le choix entre le chômage, une proposition d'emploi en France ou en Inde. Des dizaines de familles ont subi les conséquences dramatiques d'une telle décision.

Un exemple concret de cette réforme de l'octroi de mer serait l'arrivée massive à La Réunion de sucre produit en France à un prix défiant toute concurrence. En effet, avec la fin des quotas su-

criers, les industriels pourront produire sans limite. La dernière étude de l'IEDOM rappelle que l'écart de coût de production entre le sucre de betterave français et le sucre de canne réunionnais est de 40 % au détriment de nos usines. Sans mesure protectrice, le sucre réunionnais pourrait donc ne plus trouver d'acheteur à La Réunion, à cause de la concurrence du sucre de betterave produit en France. Ces faits montrent bien que l'extrême droite ne veut pas défendre les planteurs réunionnais.

Autrement dit, l'extrême droite française promet donc de ruiner ce qui reste de l'économie réunionnaise pour satisfaire les profits des grands patrons de France. Ce n'est guère étonnant, l'extrême droite a toujours été au service du grand capital, jamais des travailleurs. C'est cette politique qu'elle avait mise en place quand elle était au pouvoir en France entre 1940 et 1945. À la Libération, le peuple avait réparé ce désastre grâce à l'application du programme du Conseil national de la Résistance. Aujourd'hui, l'extrême droite veut prendre sa revanche en faisant payer les Réunionnais, car notre île est l'exact contre-exemple de cette idéologie sortie d'un passé que l'on croyait révolu.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Journée mondiale du SIDA

Plus de 14 millions de personnes porteuses du VIH sans le savoir

À la veille de la Journée mondiale du SIDA, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publie de nouvelles lignes directrices sur l'autodépistage du VIH pour améliorer l'accès au diagnostic du VIH et son utilisation effective.

Selon un nouveau rapport de situation de l'OMS, l'insuffisance du nombre de diagnostics du VIH dresse un obstacle majeur à la mise en œuvre de la recommandation de l'Organisation préconisant de proposer le traitement antirétroviral (TAR) à toute personne séropositive pour le VIH.

Le rapport indique que plus de 18 millions de séropositifs pour le VIH sont actuellement sous TAR et qu'un nombre équivalent ne peut toujours pas avoir accès au traitement, une majorité d'entre eux ignorant leur statut vis-à-vis du VIH. Aujourd'hui, 40% des personnes porteuses du VIH (plus de 14 millions) ne connaissent pas leur statut. Nombre d'entre elles sont des personnes exposées à un risque élevé d'infection par le VIH qui se heurtent souvent à des difficultés pour accéder aux services de dépistage existants.

«Des millions de personnes ayant le VIH ne bénéficient toujours pas du traitement indispensable qui peut également empêcher de transmettre le virus à autrui», a déclaré le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS. «L'autodépistage devrait permettre à de nombreuses personnes de connaître leur statut et de savoir comment obtenir le traitement et l'accès aux services de prévention.»

L'autodépistage du VIH signifie que les gens peuvent utiliser la salive ou le sang d'une piqûre au doigt pour connaître leur statut en privé, dans un endroit confortable pour eux. Il donne le résultat en 20 minutes tout au plus. Il est conseillé à ceux qui ont un résultat positif d'aller faire un test de confirmation dans un dispensaire. L'OMS recommande de leur fournir des informations et des liens vers les services de conseil et une orientation rapide vers les services de prévention, de traitement et de soins.

L'autodépistage du VIH est un moyen d'atteindre davantage de personnes dont l'infection n'est pas diagnostiquée et il représente une avancée pour leur donner les moyens d'agir, pour poser le diagnostic à un stade plus précoce, avant qu'elles ne tombent malades, pour rapprocher les services de là où les gens vivent et pour créer la demande pour le dépistage. Tout ceci est particulièrement important pour ceux qui se heurtent à des obstacles pour accéder aux services existants.

Entre 2005 et 2015, la proportion de personnes connaissant leur statut pour le VIH est passée de 12% à 60% à l'échelle mondiale. Cette augmentation du dépistage dans le monde a abouti à ce que 80% des personnes ayant eu le VIH diagnostiqué soient sous TAR.

Quels sont les exclus du dépistage du VIH?

La couverture reste faible dans certains groupes de la population. Par exemple, les taux mondiaux pour la couverture du dépistage du VIH, la prévention et le traitement sont plus faibles chez l'homme que chez la femme.

Les hommes ne représentent que 30% des personnes ayant fait le test de dépistage du VIH. Par conséquent, les hommes séropositifs ont une moins grande probabilité d'être dépistés et mis sous traitement antirétroviral et ils ont un plus grand risque que les femmes de mourir de causes liées au VIH.

Mais certaines femmes sont également exclues. Les adolescentes et les jeunes femmes en Afrique orientale et australe ont des taux d'infection pouvant être jusqu'à huit fois plus élevés que leurs homologues masculins. Moins d'une fille sur cinq (entre 15 et 19 ans) connaît son statut vis-à-vis du VIH.

La couverture du dépistage demeure également faible dans certaines « populations clés » et leurs partenaires, en particulier les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les travailleurs du sexe, les personnes transgenres, les personnes qui s'injectent des drogues et les prisonniers, qui représentent environ 44% des 1,9 million de nouvelles infections par le VIH chez l'adulte survivant chaque année.

In kozman pou la rout

« Travaye pou manzé kui ! »

Sa in kozman bonpé d'moun i ansèrv. Sans prop dizon lo moun i travaye san gingn l'arzan, in boushé manzé sé son sèl pèyman mé moin la fine antann osi sé in moun l travaye pou arien. Sa i égzis sa ? Mi pans ké oui, é pli souvan ké demoun i kroi. Moin la antann dir bann z'anfan La Rényon la parti dann La Kreuz té i gardien mouton toultan san alé l'ékol, é san toush in pèye. Dé foi ou i antann désèrtin moun i pratik l'ésklavaz modèrn é mèm zot i ramas lo pèrmi d'sézour désèrtin moun i sort kisoï dann péi l'Afrik, kisoï dann l'Inn, kisoï ankor dann d'ot péi. Zot i trime longèr d'tan é final de kont zot i toudh okin salèr. An plin dann vintéinyèm syèk ? Oui an plin vintéinyèm syèk. Lé kant mèm in pé for ké l'ésklavaz modèrn i réaparète konmsa pa solman dann péi pov, mé galman dann bann gran kapital modèrn. Alé, mi lès azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé !

Le voyage immobile

J'aime assez cette idée de la maison qui voyage toute seule : le confort du chez-soi allié à la découverte de l'ailleurs, le spectacle qui, de la fenêtre, change toujours, avec cette ignorance du but, l'idée du voyageur involontaire... Parfaite allégorie de la lecture, n'est-ce pas ? La feuille apprend à la chenille à voler, comme elle apprend au vent à chanter.

On retrouve le même thème dans « Le Magicien d'Oz » de Frank Baum, dans « James et la grosse pêche » de Roald Dahl.

Les enfants du conte de Claude Roy cherchent à délivrer le coucou de la pendule - mais sans la pendule, le coucou ne chante plus. Ainsi débute cette fable précieuse publiée en 1977 sur la jeunesse dont Mai 68 a ouvert la porte, celle-là même qui démonta tout mais qui ne sut pas remonter : la maison démembrée qui se met à poursuivre ses jeunes habitants pour être retapée (leurs parents demeurant d'indécrottables bourgeois absents). Nombreux sont les acteurs de 68 qui devinrent publicitaires, dit-on, et au lieu de retaper, sous prétexte de nouveautés, ils créèrent de l'envie... Et l'envie ne crée que de l'envie, c'est-à-dire un ennui escargot, dans lequel plus on s'enfonce et plus ça rétrécit - c'est ce que ces jeunes vieux créèrent, quand ils ne fustigèrent pas à longueur de temps les patrons pour in fine se réjouir de voir leur rejeton le devenir...

C'est toujours aux jeunes que revient le soin de démonter ce vieux monde, pour mieux le réparer dans une course en avant perpétuelle.

Tant me plaît cette idée de la maison qui voyage qu'il m'est venu un conte, celui du Voyage de Christophe Colomb à l'envers.

Christophe Yaparra, comme son nom l'indique, est, du côté de son père, amérindien palikur, du clan des agratiches, un poisson de Guyane. Les peuples amérindiens se répartissent ainsi en grandes familles dont chacune possède un totem. La mère de Christophe était une Columbo, vieille famille espagnole tombée avec le cours du sucre en déchéance, une de ces vieilles lignées qui prétendaient tenir du découvreur de l'Amérique. Attaché à sa terre, et à sa case créole qu'il avait construite lui-même sur un terrain dont il avait dû faire l'acquisition du côté de Saint-Laurent, sur la côte est-Atlantique, Christophe était fier de son jardin étonnamment luxuriant - il répétait qu'il avait la « main exessivement

verte ». Au vrai, son jardin conservait ses éclatantes couleurs quelque soit la saison.

Guyane vient d'un vieux mot amérindien qui signifie « le pays des eaux ». Les fleuves là-bas sont épais et lourds, les estuaires nouveaux prennent des allures de bras de mer, quant aux pluies, déclenchées par le phénomène météo de la Zone Intertropicale de convergence, elles sont le plus souvent diluviennes.

Le matin d'un week-end de repos, Christophe Yaparra se leva tout chose, il avait la nausée. Il ne comprit ce qui lui arrivait qu'en contemplant sa tasse de café. Il se leva d'un bond, se précipita à la croisée, scruta le brouillard de la pluie, il dut enfiler son ciré pour aller au fin fond du jardin et contempler : la mer. La mer à perte de vue. Il mit du temps à comprendre la raison pour laquelle sa maison et son jardin se trouvaient au beau milieu de l'océan, et de fait pourquoi son jardin était toujours verdoyant quelle que soit le temps. Une rivière souterraine coulait au-dessous de son jardin et la nuit, un glissement de terrain l'avait conduit là où il se trouvait où le courant chaud du Gulf Stream se chargeait de sa route.

C'est ainsi qu'il mit approximativement le même temps que Christophe Colomb à traverser l'Atlantique, mais dans l'autre sens. Les requins lui boulotèrent les sachets plastique de nourriture qu'il avait mise à l'eau pour la conserver, la tempête renversa ses plus précieux bibelots (il avait dû éviter les chaises, et surtout la table menaçante). Il avait dû surmonter son mal de mer, faillit être écrabouillé par un de ces tankers gros comme un immeuble. Sa maison et ce qui lui restait de jardin finirent par s'échouer sur une plage de l'Aquitaine.

Heureux de se retrouver la terre ferme, en France qui plus est, Yaparra déchanta bien vite : sitôt qu'il accueilla à sa porte la police maritime, la police municipale, puis la police des frontières. Et d'un : son embarcation n'était pas aux normes, ni conventionnelle ; et de deux : il n'avait pas de permis de construire en bonne et due forme délivrée par la commune de rattachement, en plus sur les pas du roi ; et de trois : il dut obtempérer, et remplir une déclaration en douane du fait qu'il avait traversé les eaux internationales. Amende, re-amende et re-re-amende.

C'était sans compter les habitants du coin, les locaux, qui taguèrent

sur sa porte : « ETRANGERS DE-HORS ! », avec une belle faute d'orthographe. Certains autochtones menaçaient : « Il ferait beau de voir des maisons créoles pousser sur les côtes françaises comme des champignons ! » D'autres : « On n'est plus chez soi ! C'est le grand Remplacement, la fin des haricots ! », cela crié comme on appelle au secours. Certains, s'accrochant à l'humour, haussaient les épaules : « À présent, c'est la France qui se fait coloniser par ses colonies - le comble ! »

Christophe refusa tout net de régler ses contredanses, l'Etat menaçait de détruire sa maison, sans permis de construire valable, il n'y avait pas d'autres alternatives - et qui plus est « offensant la vue sur un patrimoine touristique notoire ». Christophe refusait que l'on détruise une demeure qu'il avait pris soin de construire.

Procès, appel, re-procès pour faire démolir cette bicoque et pour non paiement des amendes.

Les associations amérindiennes joignirent leurs voix à celles des pouvoirs publics. Ce fut une belle cacophonie dont le pays a le secret. Un avocat outre-atlantique, ténor de son barreau, fit le déplacement, se chargea de la défense. Ce fut tonitruant.

Cette histoire passionna les foules ; de part et d'autre de l'Atlantique, on s'investissait, s'insultait de crétiens.

Bref, l'affaire remonta au plus haut sommet de l'Etat, les murs de Matignon en furent ébranlés.

Il fut décidé de trouver une issue rapide à l'affaire Christophe Yaparra. Dédommagé comme l'Etat sait le faire, le Guyanais fut mis dans un charter, et à Cayenne, la SIGUY lui ouvrit les portes d'un deux pièces tout confort, au 4e étage d'un immeuble crasseux, là où une crue ne risquait pas de l'emporter...

En somme, tout fut réglé sans bavure. Mais quelque part, sur les plages de la Gascogne, flotte un petit air de carnaval.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Pou fé pran anou po d'sanm pou pla kouvèr, makaroni pou la bouji !

Mi pans, konm moin, zot i sava tazantan, mèm bien souvan, dsi l'internet pou suiv in pé bann sizé k'i intérès azot in pé partou dsi la tèr. Mi pans galman désèrtin rant zot i sava in pé dési sak i apèl bann rézo sosyo konm face-book pars i artouv ankor bann sizé d'aktyalité épi in bann kozman ladi-lafé dsi l'aktyalité. Sa i vépadir-konm dsi Freedom - ké lo bann z'informasyon lé sèryé toultan. Antansyon, mi di pa ké la pa sèryépou la pèrsone i téléfone, sansa sak i mète z'ot komantèr, mé souvan dé foi sé in manyèr oir lé shoz, konm i di, par lo pti bout la lornyète.

Solman, mi pans konm moin, zot i doizète dann la difikité pou sépar lo vré avèl lo fo. Zot i vé in l'égzanp ? Kosa k'i éspas pou vrémn dann in péi konm La Syrie ? Si ou i ékout bann médyà l'oksidan ala in gouvèrnman k'i bombard son pèp san ménazman. Si ou i ékout d'ot médyà sé bann gran péi oksidantal k'i donn lé z'arm bann téroris é aprésa banna i port la guèr dsi z'ot prop téritoir. Si ou i sava rode bann z'informasyon dann la télé, lé ankor pli pir : nana lo blan épi nana lo noir. Sanm pou moins é in l'informasyon dézoryanté !

Kansa va oir in pé klèr la-dan ? Pa zordi, pa domìn pars bann mashine pou mantir i tourn lo zour konm la nuite. Sak lé sir sé k'lo zour v'arivé é n'ora in gagnan épi in pèrdan. Sak lé sir galman sé ké bann jihadis armé va rotourn azot kont z'ot protèktèr é so zour-la la guèr va shanj lo shann bataye é so zour-la, moin lé sir lo mashine pou mantir va tourn ankor lo zour konm a nuite pou fé prann anou po d'shanm pou pla kouvèr, makaroni pou la bouzi.

Justin